

FICHE METADONNÉES

Grandes entités géographiques de la Région Île-de-France, du Sdrif approuvé par décret le 27 décembre 2013

Date de situation : 2013

Crédits : Institut Paris Region

Mots-clés de site : Région Île-de-France

Mots clefs : sdrif, urbanisme, planification, morphologie, entités



Description

La carte des Grandes entités géographiques présentées dans le fascicule 2 du Sdrif "Orientations réglementaires", de portée normative, établit une typologie des communes en fonction des orientations qui les concernent. La géographie des communes correspond à la situation 2016 (fusion de communes dans le 77)

Récapitulatif (détail)

Grandes entités géographiques du Sdrif 2013

Processus de création de la donnée

Data constituée par l'Institut Paris Region

Limite d'utilisation

Les limites sont simplifiées

Mise à jour

Date de création : 2015-12-16

Projections et étendue

Résolution de l'échelle : 25000

Résolution de la distance : m

Ouest : 586509.000000

Est : 740960.000000

Nord : 6904934.000000

Sud : 6780072.000000

Projection : RGF93_Lambert_93

Attributs

FID : Internal feature number.

Shape : Feature geometry.

Shape_Leng :

Shape_Area : Area of feature in internal units squared.

INSEE : code INSEE de la commune (définition communale au 1er janvier 2012)

NOMCOM : Nom de la commune (définition communale au 1er janvier 2012)

NumDep :

CODE : Code de l'entité géographique

AC : Agglomération centrale

AA : Autres Agglomérations

ER : Espace Rurale

LABEL_CODE : Libellé de l'entité géographique : Agglomération centrale : grandes polarités urbaines à conforter entre coeur de métropole et espace rural. Il reprend l'unité urbaine de Paris, à laquelle a été soustrait le coeur de métropole.

Agglomérations des pôles de centralité : réseau des villes qui ont vocation à mailler l'espace rural. Elles sont définies par la présence du pôle de centralité, et par les communes qui lui sont agglomérées. Bourgs, villages et hameaux : communes aux caractéristiques rurales.

CM_EE : Communes faisant partie du coeur de métropole, comme définit dans l'évaluation environnementale du Sdrif 2013. Coeur de métropole : espace urbanisé dense à structurer en continuité avec Paris. Sur la carte des GEG des Orientations réglementaires, le coeur de métropole n'a pas de définition communale.

Institut Paris Region Imprimée le 2019-8-26

Producteur

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France

Droits d'usages

Contraintes d'accès : Licence

Contraintes d'usage : Licence

Contact

L'Institut Paris Region

Adresse : 15 rue Falguière 75470 Paris cedex 15

Adresse électronique :

donneesSIG@institutparisregion.fr

Téléphone : +33 1 77 49 75 56 (75 86)

Langue de la Metadonnée : fre

Identifiant de la Metadonnée : E43FE9B0-

DA6B-4479-8F7B-5C57590568D1

Date de la Metadonnée : 20181204

Encodage de la Metadonnée : 004

Informations sur la donnée

Langue des données : fre

Niveau de hiérarchie : 005

Type de représentation spatiale : Vecteur

Encodage données : 004

Version du format :